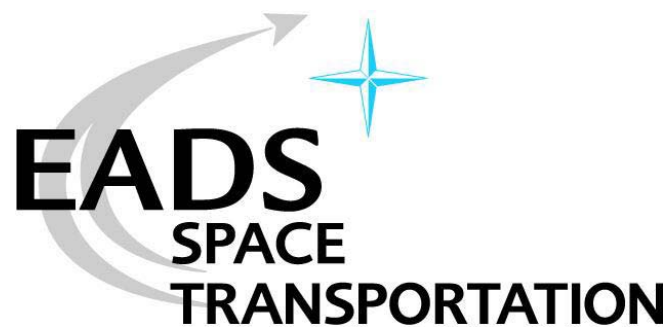


**INFOS ASTRIUM
SAS SPACE TRANSPORTATION**





Politique environnementale d'Astrium Space Transportation

La protection de l'environnement fait partie intégrante de la politique générale d'Astrium-ST. Par sa politique environnementale, Astrium-ST concrétise son engagement à assurer un développement durable, en cohérence avec ses objectifs économiques, sociaux et environnementaux, à se conformer aux lois, normes et réglementations en vigueur, à utiliser plus efficacement les ressources naturelles et énergétiques, à réduire sa production de déchets et de rejets nocifs dans l'air ou dans l'eau, et à améliorer sans cesse sa performance environnementale.


L'ensemble du personnel est invité à mettre en œuvre cette politique qui repose sur les principes suivants :





 Développer des pratiques de bonne gestion environnementale lors de la conception et du développement de nos produits, afin de minimiser leur impact sur la santé et l'environnement dans toutes les phases de leur production, de leur utilisation et de leur fin de vie,


 Améliorer de manière continue nos performances environnementales et en mesurer l'évolution dans le temps par l'élaboration et le suivi d'indicateurs de performance, et l'audit régulier du système,


 Réduire les impacts environnementaux de nos activités et de nos produits, en nous appuyant sur un système de management environnemental conforme à la norme ISO 14001,

 Identifier sur chacun de nos sites les risques environnementaux inhérents à nos activités et à nos procédés; en réduire l'impact résiduel par l'établissement et la révision annuelle d'objectifs et cibles environnementaux et la mise en œuvre de plans d'action,

 Respecter les exigences légales et réglementaires applicables à nos activités et à nos produits par la mise en place d'une veille juridique et technologique dans le domaine de l'environnement, et la vérification périodique de notre conformité à la réglementation et aux autres exigences auxquelles nous avons souscrit,

 S'assurer que l'ensemble du personnel est correctement informé des mesures de protection de l'environnement prises par la Société, et qu'il a reçu une formation appropriée dès lors qu'il exerce une activité pouvant avoir un impact sur l'environnement,

 Porter à la connaissance de nos sous-traitants et de nos fournisseurs notre politique et nos exigences en matière de protection de l'environnement, et promouvoir l'adoption des mêmes principes,

 Informer nos clients et nos partenaires de nos démarches touchant à la protection de l'environnement, et encourager l'ouverture et le dialogue avec les autorités locales sur l'aspect environnemental de nos installations et de nos produits.

E. Dudok
Président

A. Charneau
CEO

L'Etablissement des Mureaux se veut exemplaire et ambitieux en matière de respect de l'Environnement. Au-delà de la mise en œuvre des grands principes de notre politique environnementale, la Direction du site fixe pour objectifs prioritaires :

- de maîtriser de manière significative ses consommations d'énergie,
- de prévenir la dispersion de produits dangereux dans le milieu naturel,
- d'améliorer le tri des déchets.
- de maîtriser ses rejets d'eau.

J'invite l'ensemble du personnel à s'impliquer dans cette démarche dont la réussite repose sur un effort collectif.

Le 1 octobre 2006,
R. de Badts
Directeur de l'Etablissement

1-05-2006

ASTRIUM